

*Les crédits*

• (1650)

Voilà le genre de politiques fédérales avec lesquelles les entreprises ont dû composer dans le passé. Quand j'entends parler de création d'emplois, cela sonne faux à mes oreilles.

Je vais vous donner un exemple plus récent. À la Chambre aujourd'hui, il a été question d'une subvention, d'un crédit de 60 millions de dollars américains ou de près de 100 millions de dollars canadiens que le gouvernement a consenti pour le financement d'une nouvelle aluminerie en Afrique du Sud. Si le gouvernement veut créer des emplois, ce doit être en Afrique du Sud, pas ici.

Au Québec, la production d'aluminium brut emploie directement 10 000 personnes, à quoi il faut ajouter 2 000 travailleurs de la Colombie-Britannique; ils travaillent à Kitimat, dans ma circonscription, pour une des plus grandes alumineries d'Alcan. Ces gens-là paient des impôts et contribuent à la vie de la société canadienne, et ils constatent qu'on utilise l'argent de leurs impôts pour aider la construction d'une nouvelle aluminerie en Afrique du Sud. Je vous le demande, comment cette mesure favorise-t-elle la création d'emplois? Où est passée la logique du gouvernement? Je ne vois vraiment pas.

Certaines irritations et certaines des politiques coûteuses du gouvernement tiennent à ce que les petites entreprises canadiennes doivent jouer le rôle de percepteur pour le gouvernement: impôts, cotisations d'assurance-chômage, cotisations du RPC, sans oublier qu'elles doivent fournir des données sur l'emploi. Elles doivent faire ce travail gratuitement, et elles sont responsables de toute erreur commise. Elles sont responsables du travail qu'elles font pour le gouvernement. Elles remplissent ce rôle d'agent et elles doivent faire des déductions à la source et verser régulièrement cet argent. Dans mon entreprise, c'était le 15 du mois. Nos envois devaient être affranchis le 15 si nous voulions éviter les amendes et les frais d'intérêt.

Ce gouvernement qui prétend aider les petites entreprises voudrait maintenant qu'elles transfèrent ces fonds par voie électronique le 15 du mois. Si la date n'est pas respectée, il y aura immédiatement une amende de 10 p. 100, sans compter les intérêts. Je vous le demande, comment cela aide-t-il les petites entreprises canadiennes?

Cette politique revient à faire payer les impôts à l'avance. Lorsque j'étais dans l'entreprise, nous devions souvent verser les salaires et acquitter les factures longtemps avant de recevoir les recettes correspondant aux dépenses engagées. Je ne pense pas que le gouvernement comprenne vraiment à quel point ce peut être difficile.

C'est une chose de parler de la création d'emplois et de l'aide aux petites entreprises, mais c'en est une autre que de se demander tous les jeudis si on va pouvoir payer ses employés le vendredi. C'est une situation à laquelle font face toutes les petites entreprises du Canada et que le gouvernement—et je m'inclus dans ce dernier parce que je fais maintenant partie des coupa-

bles—oublie souvent de reconnaître. C'est très difficile pour les petites entreprises.

Les petits entrepreneurs n'ont pas de régime de retraite. Ils peuvent certes verser des cotisations dans leur REER, mais ils n'ont pas de véritable régime de retraite. Ils n'ont pas droit à l'assurance-chômage si leur entreprise échoue. Ils doivent souvent travailler jusqu'à 60, 70 ou 80 heures par semaine sans rien toucher. Nombre de travailleurs ayant un emploi régulier seraient surpris. D'aucuns estiment que les propriétaires de petites et moyennes entreprises sont riches à craquer. En fait, bien peu le sont. La plupart arrivent tout juste à joindre les deux bouts. J'estime que nous devons le reconnaître en tant que gouvernement.

Or, rien n'indique que le gouvernement prend des mesures pour remédier aux problèmes des entrepreneurs. À titre d'exemple, les dispositions fiscales sont toujours plus complexes plutôt que d'être simplifiées. Je me souviens qu'à quelques reprises, lorsque j'avais une entreprise, mon avocat, mon comptable et moi-même n'arrivions pas à comprendre certaines dispositions fiscales.

• (1655)

Comment peut-on s'attendre à ce que les petites entreprises soient prospères si elles doivent tenter de comprendre des dispositions fiscales si ambiguës avant de prendre une décision au sujet de l'acquisition d'éléments d'actif ou de la création d'une nouvelle entreprise? On doit consacrer tout son temps à déterminer quelle est la meilleure façon de procéder sur le plan de l'impôt plutôt que de concentrer toute son énergie et exploiter ses talents pour créer l'entreprise et la faire fonctionner. C'est un exemple de ce que le gouvernement peut faire pour faciliter la vie des petites entreprises de notre pays.

Le financement de la diversification, le financement du développement régional et tous les points dont j'ai parlé tout à l'heure sont encore très présents dans notre pays et les députés d'en face pensent encore que c'est la façon d'aider les entreprises et les industries. Ça ne l'est pas.

Tant que le gouvernement conservera cette attitude, nous allons continuer de gaspiller l'argent des contribuables et de connaître des échecs dans les différents secteurs où ces fonds seront investis, ce qui ne pas va pas aider la petite entreprise, mais lui nuire. Le Bloc parle du manque de vision pour l'avenir. Personnellement, j'ai pour vision d'amener le gouvernement à ne plus s'occuper de ces aspects et à laisser les petites entreprises prospérer par elles-mêmes.

Pour terminer, je voudrais dire que le gouvernement a l'occasion de faire preuve de leadership en modifiant certaines des politiques suivies jusqu'ici et en reconnaissant qu'il ne crée pas d'emplois et qu'il n'engendre pas la richesse. Il a certes la capacité d'exproprier la richesse et il le fait de façon remarquable.